

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE,
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

Saintes, le 17 mars 2020

Le Proviseur

à

Mmes, Ms les parents,
Aux Elèves



Lycée
Bellevue

Objet : Continuité pédagogique

Mmes, Ms
Cher(e)s élèves,

Adresse postale
Lycée Bellevue
1, Chemin des côtières
17100 Saintes

Suite à l'annonce de fermeture des établissements scolaires par le Président de la République à compter du lundi 16 mars, les élèves devront poursuivre leurs apprentissages à domicile avec l'aide de leurs professeurs.

Affaire suivie par
Alice Chauvin
Secrétariat
du
Proviseur

La mesure vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue pas pour autant le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Téléphone
05.46.74.14.63
Télécopie
05.46.93.32.25

Votre enfant va en effet bénéficier pendant toute la période d'éloignement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver le lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir des nouvelles.

Courriel du lycée
[ce.0170058w@ac-
poitiers.fr](mailto:ce.0170058w@ac-poitiers.fr)

Au lycée, elle prend appui

1- Sur les réseaux existants :

- Les informations à votre intention seront communiquées sur le site internet du lycée et l'ENT régional « lycée connecté » largement utilisé depuis de nombreuses années dans l'établissement. Ce service fortement sollicité actuellement connaît des dysfonctionnements. Les techniciens informatiques régionaux travaillent à les résoudre.
- Le cahier de textes numérique de Pronote. <https://www.index-education.com/contenu/telechargement/doc/Memo-continuite-pedagogique.pdf>

- Les blogs classe développés par certains professeurs.

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet et qui se sont signalés, les ressources pédagogiques et le travail à faire seront adressés par voie postale 2 fois par semaine.

Les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet et qui ne se sont pas encore signalés, sont priés d'adresser ou de faire adresser un mel à l'adresse : ce.0170058w@ac-poitiers.fr

2- La plateforme du centre national à distance, CNED « Ma classe à la maison »

La plateforme du CNED propose des parcours pédagogiques qui couvrent pour l'instant une période de 4 semaines à raison de 3 à 4 heures de cours par jour.

- Inscription libre et individuelle
- Adresse <https://lycee.cned.fr/login/index.php>
- Connexion et accès aux contenus immédiats pour les élèves, après avoir créé un compte. Le compte doit être créé avec l'adresse mel des parents.

3- Solution de classes virtuelles développées par le CNED et proposées par les professeurs

Des enseignants vont proposer la mise en place de classes virtuelles à des créneaux définis sur la base de l'emploi du temps ordinaire de votre enfant. Les élèves concernés recevront un lien adressé par leurs professeurs.

4- Service gratuit d'aide aux devoirs renforcé

La plateforme d'aide aux devoirs, proposée gratuitement par la Région est en mesure de répondre aux besoins des élèves en français, mathématiques, physique et en langues (anglais, espagnol). Accessible au 05 57 57 00 00, elle est animée par des étudiants en Master se destinant à devenir enseignants. Ses horaires d'ouverture sont élargis sur un créneau allant de 14h à 20h.

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de l'équipe éducative de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité au service des progrès de tous les élèves.

Le proviseur



